

"Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne. La formation civique et citoyenne doit être délivrée au moins pour moitié dans les trois premiers mois de mission du volontaire, depuis la promulgation de la loi Egalité et Citoyenneté du 29 janvier 2017." Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement deux volets :

- ♦ Le volet "**théorique**" ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté, de la médiation, et transmettre les valeurs citoyennes du Service Civique.
- ♦ Le volet "**pratique**" sous la forme d'une journée de formation "Prévention Secours de niveau 1"(PSC1) à suivre avant la fin de son service civique.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ♦ Sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté.
- ♦ Mettre en œuvre une communication citoyenne active et responsable.
- ♦ Valoriser la mission Service Civique pour une future insertion professionnelle.

**Information Handicap** : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : AGEFIPH, FIPHP, HANDI-PACTE, ALEFPA.

## PROGRAMME

- ♦ Les valeurs de la république  
*Liberté, égalité, fraternité, laïcité...*
- ♦ Vivre Ensemble  
*Les questions de société et d'actualité*
- ♦ La communication citoyenne  
*Les outils adaptés à la relation responsable.*
- ♦ La valorisation de l'engagement civique et citoyen  
*Mon chemin de compétences.*

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Le formateur dispose de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la formation :

- ♦ Solution de Visio conférence Skype  
Entreprise/ZOOM
- ♦ Animation vidéo, diaporama, jeux pédagogiques, et plateforme d'animation à distance
- ♦ Alternance de théorie et de pratiques

## Formation Civique et Citoyenne

**Date** : Janvier à Décembre 2022

**Lieu** : FOAD ou PRESENTIEL

**Durée** : 7h00 pour le présentiel/deux matinées de 3h00 pour le FOAD

**Publics** : Volontaires au Service Civique

**Prérequis** : Pas de prérequis

**Tarif** : 100 € TTC par participant

**Compétences visées** :

- ♦ Partager les Valeurs de la République.
- ♦ Définir la responsabilité citoyenne.
- ♦ Projeter son insertion post volontariat.

**Attestation de formation** : Chaque participant reçoit une attestation de fin de formation.

**Ressources pédagogiques** : Fiches thématiques remises aux participants ou à disposition sur plateforme à distance.

**Formateurs** : Les apprenants sont encadrés par des formatrices qualifiées dans le domaine de la formation professionnelle d'adultes.

**Moyen de suivi** : Emargement par fichier certifié conforme ou feuille de présence.

**Dispositif d'évaluation** :

Quiz, QCM, étude de cas, exercice de reformulation. Questionnaires de satisfaction numérique ou papier.

## METHODES PEDAGOGIQUES :

- ♦ L'organisme pratique une pédagogie active et participative.
- ♦ Les méthodes utilisées facilitent l'implication et l'apprentissage.
- ♦ L'interaction individuelle avec le groupe encourage l'intelligence collective
- ♦ Ensemble pour :  
*Installer la Confiance*  
*Développer la Créativité*  
*Instaurer la Coopération*

**Modalité inscription** : L'inscription est effective après, réception de la convention signée. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.

★★★ Taux de satisfaction : 95%

Intervenants : Zélia NIRLO / Véronik MAHE